

ÉVALUATION DE CONDUITE

VÉHICULE LÉGER - UTILITAIRE - POIDS LOURD



DURÉE

De 1 h 30 à 2 h en individuel.
Réalisation possible de 3 à 4 évaluations par jour.

LIEU ET CONDITIONS

Formation réalisée en entreprise.
Dans toute la France.

PUBLIC VISÉ

Conducteur·rices de véhicules légers (VL), de véhicules utilitaires légers (VUL) ou poids lourd (PL).

MODALITÉS D'ANIMATION

Présentiel.

PRÉ-REQUIS

Cette action s'adresse à tout conducteur ou toute conductrice de véhicule léger (VL), véhicule utilitaire léger (VUL) ou poids lourd (PL), titulaire d'un permis de conduire en cours de validité correspondant à la catégorie du véhicule utilisé.

Cette évaluation est particulièrement adaptée dans le cadre d'un recrutement, d'une prise de poste ou d'un suivi des pratiques de conduite.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de l'évaluation, le ou la stagiaire doit être capable de comprendre les points acquis et les points à renforcer dans sa conduite, à partir d'un retour individualisé et concret.

PROGRAMME DE FORMATION

L'évaluation se déroule sur un parcours réel effectué avec le conducteur ou la conductrice.

OBJECTIF

Cette évaluation n'est ni un audit ni un coaching. Elle permet de faire un point rapide et structuré sur les techniques de conduite utilisées par le conducteur ou la conductrice dans le cadre de ses déplacements.

Le ou la formateur·rice établit un compte rendu individuel mettant en évidence les points forts observés ainsi que les axes de progression identifiés.

TYPE DE FORMATION

Évaluation pratique individuelle de conduite.

QUAL. DES INTERVENANTS

Formateur·rices post-permis spécialisé·es en prévention du risque routier, y compris en environnement poids lourd.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode interactive fondée sur l'observation en situation réelle, l'analyse des pratiques et la restitution individualisée des résultats.

PHASE 1 - 90 % DU TEMPS

- Observation du regard et de l'utilisation des rétroviseurs.
- Analyse du placement du véhicule sur la chaussée.
- Appréciation de la vitesse de circulation.
- Évaluation du comportement et de la prise en compte des autres usager·ères.
- Analyse de la communication avec les autres usager·ères.
- Vérification du respect des distances de sécurité.
- Observation du franchissement des intersections et des ronds-points.
- Contrôle du respect de la signalisation.
- Évaluation de l'exécution des manœuvres.

PHASE 2 - 10 % DU TEMPS

- Restitution orale de l'évaluation.
- Présentation synthétique des points forts et des points de vigilance.
- Finalisation du compte rendu individuel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Véhicule de l'organisme ou de l'entreprise selon l'organisation retenue.
- Support d'évaluation papier ou informatique.
- Parcours réalisé en conditions réelles de circulation.

VALIDATION DES ACQUIS

Remise d'un bilan de conduite prenant la forme d'un rapport court d'évaluation en fin de prestation.

COUTS DE LA FORMATION

Nous contacter.

CONTACT

04 78 57 83 60